

problèmes à résoudre, proposer des solutions, les soumettre à toutes les forces politiques et aux parlementaires.

Sans préjuger du résultat, nous entendons mettre en discussion les questions suivantes :

- L'information est un bien commun. Comment garantir les droits d'informer et les droits à l'information contre toutes les tentatives politiques et économiques de les confisquer?
- Ces droits doivent être protégés par une législation et des moyens à la hauteur des enjeux : lesquels ? Comment préserver et refonder le service public de l'audiovisuel ?
- Comment garantir l'essor des médias associatifs, sauvegarder le potentiel non-marchand d'Internet, doter les médias à but non lucratif du statut et des moyens dont ils ont besoin ?
- Le droit à l'information est d'abord le droit à une information diversifiée dans tous les domaines : comment la garantir, et favoriser en particulier la qualité et la pluralité des informations économique, sociale et internationale ?
- Le droit à l'information suppose de nouveaux droits pour les journalistes et, plus généralement, pour les producteurs d'information indépendants : lesquels et comment les garantir ?

Des États généraux, comment ?

1. Nous appelons à des États généraux ouverts, décentralisés, pluralistes.

- Ouverts - La question du droit à l'information est une question trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls responsables des médias : elle concerne tous ceux qui, professionnels ou non, journalistes ou pas, concourent à la production de l'information. Les journalistes, les salariés des médias et leurs syndicats ont besoin du concours de tous.

- Décentralisés - La question du droit à l'information ne doit pas être réservée à des porte-parole nationaux (et omettre les médias régionaux). C'est pourquoi le processus des États Généraux que nous souhaitons impulser doit combiner des échéances locales et des échéances nationales et privilégier les ateliers, les commissions, les séminaires de réflexion et de proposition, contre toute tentation de céder aux mirages de la personnalisation et du spectacle... médiatiques.

- Pluralistes - La question du droit à une information pluraliste n'est le monopole de personne. Les exclusives viendront de ceux qui refusent de s'y associer.

2. Nous souhaitons donner naissance, non à une nouvelle structure, mais à un processus, marqué par de fortes échéances. Nous appelons donc à une Première session nationale des États Généraux pour des médias et une information pluralistes en 2006

Le droit à la formation des élu(e)s
La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant une dépense obligatoire pour les collectivités. Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Formation & citoyenneté
Siège administratif

21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 09 23 – Fax : 01 43 79 32 09

E-mail : contact@formationcitoyennete.org

Web : www.formationcitoyennete.org

Adresse de la réunion :

Le samedi 29 octobre 2005

de 9h30 à 18h00

au

40 rue de Malte

75011 Paris

Métro: Oberkampf ou République

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Participation des résidents étrangers à la vie publique locale.

Ces dernières années, du fait des législations nationales ou européennes, la tendance est à l'alignement des droits de tous les résidents, communautaires ou non, sur ceux des nationaux, même s'il se dessine actuellement un projet de précarisation des uns et des autres. Cela dit, en 1992, le traité de Maastricht a institué la citoyenneté de l'Union européenne et, par là, donné la possibilité aux seuls nationaux de l'Union de voter et de se présenter aux élections municipales et européennes dans les pays de résidence. Il a créé ainsi une discrimination supplémentaire entre les «bons» étrangers et les... autres. Même si les législations européenne ou française reconnaissent un certain nombre de droits sociaux, syndicaux ou même politiques aux résidents étrangers, ces droits s'arrêtent devant la nécessaire participation aux élections, et ce, malgré les déclarations, les promesses, les campagnes.

Une partie de la matinée sera consacrée à l'importance de la résidence comme critère d'attribution des droits à l'échelle européenne et nationale. Puis nous détaillerons le chemin qu'il reste à parcourir pour arriver à l'égalité de tous les résidents quelle que soit leur nationalité d'autant que la France est en retard sur bien des pays de l'Union, notamment en ce qui concerne le droit de vote. L'après-midi, le point sera fait sur les campagnes en cours et les moyens mis en œuvre pour avancer vers l'égalité politique, au niveau européen (campagne du million) et national (votation citoyenne) en faveur du droit de vote de tous les résidents. Un point particulier sera fait sur l'implication possible des élu-e-s à travers, notamment, l'exemple de Grenoble.

Matinée

- 9h30 **Accueil.**
- 10h00 **Introduction** par **Pierre GELAS**
(Conseiller municipal Epinay-sur-Seine).
- 10h15 **Les droits sociaux des résidents étrangers**, par **Antoine MATH** (Gisti).
- 10h45 **Les droits politiques des résidents étrangers**, par **Paul ORIOL** (Acer).
- 11h15 **La participation des résidents étrangers à la vie politique au niveau local en Europe** par **Bernard DELEMOTTE**
(Aseca-Lettre de la citoyenneté).
- 11h45 **Questions - débats.**
- 13h00 **Déjeuner.**

Après-midi

- 14h30 **La campagne européenne : un million de signatures pour une citoyenneté européenne de résidence** par **Paul ORIOL** (Acer).
- 15h00 **La campagne "votation citoyenne" en 2002 et 2005**, par **Saïd BOUZIRI** (LDH).
- 16h00 **L'implication des élus dans trois années consécutives de "votation citoyenne" à Grenoble**, par **Gilles KUNTZ** (Maire-adjoint Grenoble).
- 16h30 **Questions - débats.**
- 17h45 **Conclusion et clôture** par **Roland MERIEUX.**

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Participation des résidents étrangers à la vie publique locale,

organisée par *Formation et citoyenneté* et *Les Alternatifs*.

le samedi 29 octobre 2005,
au 40 rue de Malte, 75011 Paris.

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s auprès de la Préfecture du Val-de-Marne 94)

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :
Prénom :
Adresse :

Conseil général :
Conseil régional :
Collectivité territoriale :
Commune de :

Signature du candidat à la journée :

Code Postal :
Ville :
Email:
Fonction électorale :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

Signature du responsable
avec cachet :



Pour une GAUCHE ALTERNATIVE, égalitaire, féministe, écologiste et autogestionnaire.

Les Alternatifs veulent inventer un nouveau projet d'émancipation sociale et de changement radical : une révolution.

Pas un "grand soir", mais une révolution longue s'enrichissant d'expériences, de critiques, de débats avec le plus grand nombre (individus, syndicats, associations, formations politiques) et un projet autogestionnaire qui prenne en compte le meilleur des aspirations sociales, féministes et écologistes. C'est à l'échelle de l'Europe et du monde,

particulièrement avec le Sud, qu'il faut agir et penser le changement de société et l'émancipation humaine.

Ecologistes, nous n'avons pas le culte d'une nature idéalisée, mais dénonçons la logique du profit et du productivisme.

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. L'alterdéveloppement est la réponse pour un autre futur, (pour une agriculture paysanne et l'autonomie alimentaire, contre la dilapidation des ressources naturelles, pour un

aménagement équilibré du territoire, contre le nucléaire et pour une politique globale d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables).

Féministes, les Alternatifs, combattent pour l'égalité entre femmes et hommes, pour l'émancipation de toutes et tous et pour des droits fondamentaux : une égalité réelle, politique, professionnelle et dans la sphère privée, une éducation

pour les transformer, et les transformer pour les défendre, notamment en développant le droit de contrôle et d'intervention des salariés et usagers.

Nous sommes favorables à la reprise autogestionnaire des entreprises liquidées par un capitalisme prédateur.

Nos exigences autogestionnaires s'appliquent aussi à nos modes de fonctionnement : l'adhérent-e

ne doit être ni un petit soldat ni un carriériste, il dispose d'une large autonomie d'action et de possibilités d'intervention garanties par nos statuts.



libérée de ses modèles sexistes, le refus de la marchandisation des corps.

L'ambition des Alternatifs est que chacun puisse peser sur les choix politiques et économiques collectifs.

Contre un libéralisme autoritaire qui détruit les acquis sociaux du siècle précédent et marchandise nos vies, nous défendons le droit au logement, à la santé, à l'éducation.

Autogestionnaires, nous voulons défendre les services publics

Les Alternatifs sont prêts à s'engager dans les institutions si cet engagement contribue à la transformation de la société, mais nous refusons les dérives gestionnaires et la politique-spectacle, car c'est en premier lieu de l'action collective, de la construction d'un projet d'émancipation, que dépend l'avenir.

Rouges, verts, féministes, autogestionnaires, nous sommes une des composantes du mouvement altermondialiste. ■